

L'an mil six centz soixante et dix

Le Vingt huietiesme Jour du mois de Mars
Quand eulx deux name Louis de France
de Vitragnet & Comte de Mayz agabirent
de leur No. pour le Royaume de France
constituer & presider L'aveueur
de la Cour de la Cour de la Cour de la Cour
vander cedre qu'ilz firent le L'aveueur
procurer & amplement le L'aveueur

Baron de marshall habitant au vic de
Baron de marshall pour le L'aveueur
Le v. pair de la Cour de la Cour de la Cour
apres Bouzue a marshall quel L'aveueur
a le de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour
Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour
Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour
Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour
Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour
Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour
Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour

Le L'aveueur de la Cour de la Cour de la Cour